



SOMMET ITALIE-AFRIQUE

Un plan de développement de plus de 5 milliards d'euros

Le sommet Italie-Afrique qui vient de se tenir à Rome du 29 au 30 janvier, s'est conclu par l'adoption d'un programme ambitieux de développement dit « *Plan Mattei pour l'Afrique* », à la satisfaction des dirigeants du continent. D'une valeur de 5,5 milliards d'euros, il préconise des investissements dans les secteurs de l'éducation et de la formation, de l'agriculture, de la santé, de l'énergie et de l'eau. Pour la présidente du conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, son pays ambitionne d'être un hub pour les questions énergétiques avec l'Afrique.

Présent dans la capitale italienne aux côtés de ses homologues, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a valorisé les potentialités du Congo, considérant qu'une « *dynamique nouvelle est donnée aux relations entre l'Afrique et l'Italie en vue d'un partenariat gagnant-gagnant* ».

Page 16



Début, la présidente du conseil des ministres italien, Giorgia Meloni

ASSAINISSEMENT

Vers le drainage de la rivière Tsiémé



Le coordonnateur du projet de drainage de la rivière Tsiémé, Alain Alfred Eleli, a présenté au ministre de l'Economie et des Finances les contours de ce chantier qui consiste à aménager plus de quatre kilomètres de la rivière en partant du pont de la Tsiémé jusqu'au fleuve Congo,

dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. « Le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de cette convention, à mettre en œuvre un plan cohérent de réinstallation de la population impactée par le projet, notamment la prise en charge des expropriations.

Un compte séquestre dédié a été ouvert dans les livres de la BEAC pour le Congo. Il présente, à ce jour, un solde de 10 milliards de F CFA », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye.

Page 5

Éditorial

Délai

Page 2

ACTION HUMANITAIRE

Des kits pour abriter les victimes des inondations

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a reçu hier de l'ambassadrice de France, Claire Bodonyi, une assistance humanitaire composée de matériel non alimentaire. Ces kits vont contribuer à l'érection d'un site devant abriter les victimes des inondations qui ont perdu leurs habitations. « *Les inondations touchent plusieurs pays dans le monde, pas seulement le Congo. Cette aide humanitaire, d'une valeur de 122 millions*



Le cargo humanitaire de FCFA, témoin de la solidarité de la France avec le peuple congolais », a déclaré la diplomate française..

Page 9

COOPÉRATION

Le Congo et le Fnuap se concertent

Les délégués des ministères sectoriels et ceux du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), ainsi que la société civile sont en train d'examiner, depuis le 29 janvier, à Brazzaville, le rapport d'activités 2023. Cette revue annuelle va permettre aux parties prenantes d'évaluer les progrès réalisés en matière de santé sexuelle et reproductive, d'égalité des sexes et développement durable. Seront également ciblés à cette occasion les axes

communs d'intervention pour l'année en cours. « *Il s'agira pour l'ensemble des parties prenantes de formuler les interventions de l'année en cours, en vue de renforcer la réalisation des produits du programme de coopération 2020-2028 en capitalisant sur les leçons apprises et les bonnes pratiques des trois années écoulées* », a déclaré le représentant résident du Fnuap au Congo, Victor Rakoto.

Page 3

éditorial

Délai

À travers la note circulaire publiée le 19 janvier 2024 et signée par le ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, le gouvernement a donné un délai de trois mois aux étrangers pour qu'ils se conforment à la loi n° 19-2005 du 24 novembre 2005 réglementant l'exercice de la profession de commerçant au Congo.

Celle-ci précise les activités commerciales qui ne doivent pas être exercées par les étrangers, notamment le commerce de détail à l'étalage, la fabrique et la distribution de pain, le transport urbain et routier, les officines pharmaceutiques, les cliniques et cabinets médicaux ainsi que les établissements privés d'enseignement.

L'idée en soi est bonne parce que ces secteurs d'activités sont sensibles et vitaux. Cependant, le gouvernement s'y prend avec beaucoup de retard tandis que les étrangers ont eu largement le temps de monopoliser l'espace. Pourquoi l'Etat a-t-il attendu près de vingt ans pour faire appliquer cette loi ?

Sans compter que les réseaux commerciaux créés par les étrangers avec les nationaux risquent de compliquer les contrôles que préconisent d'organiser les services publics au-delà du 25 mars prochain, date limite fixée par l'Etat.

Il est vrai que le commerce de détail au Congo n'est tenu en grande partie que par les étrangers. Force est de constater que le vendredi, jour de prière pour les musulmans, pour certains d'entre eux, les boutiques et échoppes sont fermées dans les marchés et quartiers de Brazzaville.

Le gouvernement aurait pu se donner un peu de temps d'étude de l'environnement commercial avant de prendre cette circulaire qui, si l'on n'y prend garde, sera difficile à appliquer.

Les Dépêches de Brazzaville

UDH-YUKI

Une autre frange s'achemine vers la tenue d'un congrès unitaire

Dans un entretien avec *Les Dépêches de Brazzaville*, le 30 janvier, le secrétaire général de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki), Cyr Rodrigue Christian Mayanda, a souligné que la crise qui sévit au sein de cette formation politique va s'estomper aussitôt la tenue d'un autre congrès consensuellement organisé.

« Au moment où je vous parle, nous sommes en train de préparer un autre congrès qui réunira tous les congressistes et nous ne reconnaissons pas M. Joseph Badiabio comme président de l'UDH-Yuki, parce qu'il n'a pas été élu dans les formes. Le congrès qui l'a porté à la tête de ce parti n'est pas celui de l'UDH-Yuki. Voilà la situation et nous allons la régler politiquement », a déclaré Cyr Rodrigue Christian Mayanda.

Pour lui, les perspectives de ce parti seront déterminées par le nouveau président qui sera élu officiellement par les congressistes. Il a, à cet effet, rappelé qu'en sa qualité de secrétaire général de ce parti, il s'attèle à ce que le parti soit uni dans la cohésion jusqu'à l'organisation de ce nouveau congrès.

Après un rappel des faits sur la tenue du premier congrès, du 10 au 11 juillet 2023, et qui avait été suspendu faute de consensus autour des candidats, certains ayant été écartés sur la base de certains critères, il a indiqué que le dernier congrès qui a porté Joseph Badiabio à la tête de ce parti est une mascarade.

Le secrétaire général de l'UDH-Yuki a fait savoir que les difficultés pour organiser le congrès n'avaient pas été toutes aplanies au Bureau politique, notamment le financement qui n'avait pas été entériné. Pour Cyr Rodrigue



Cyr Rodrigue Christian Mayanda

Christian Mayanda, le dernier congrès qui a porté Joseph Badiabio à la tête de ce parti n'a pas rempli les conditions déterminées par les textes fondamentaux. « Nous sommes des démocrates et nous devons nous en tenir aux textes » a-t-il souligné. Il a rappelé que sur 748 congressistes retenus à l'ouverture du premier congrès, il n'y a eu que

340 votants. Pour ce dernier, près de la moitié n'a pas assisté à ce congrès. Pascal Ngouanou, ayant été déchu de ses fonctions par les deux tiers du bureau politique, le 16 décembre 2023, n'avait pas le droit de convoquer ce congrès. Selon lui, il ne s'agissait pas de convoquer un autre congrès mais de relancer simplement celui qui avait été suspendu.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DÉVELOPPEMENT

Le Congo et le Fnuap se concertent

Les délégués des ministères sectoriels et ceux du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), y compris des membres de la société civile, examinent, depuis le 29 janvier à Brazzaville, le rapport des activités 2023. Ils vont également plancher sur les actions prioritaires de cette année en matière de la santé sexuelle et reproductive, l'égalité des sexes et le développement durable.

La revue annuelle 2023 et planification 2024 du programme pays entre le Congo et le Fnuap va permettre aux parties prenantes que sont les structures gouvernementales, le Fnuap et la société civile congolaise d'évaluer les résultats atteints et la nature des difficultés. Les participants vont surtout évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan annuel de travail de l'agence onusienne en soutien aux efforts de développement du gouvernement congolais.

D'après le représentant résident du Fnuap au Congo, Victor Rakoto, cette revue permettra aussi de rendre compte des contraintes rencontrées par les partenaires d'exécution et les leçons apprises au cours de la troisième année de mise en œuvre du Programme pays qui s'étendra jusqu'en 2026, en lien avec le Programme national de développement 2022-2026. La note des cinq principales entités, à savoir la direction générale du partenariat au développement ; la direction générale de la po-

pulation ; l'Association congolaise pour le bien-être familial ; la Croix-Rouge congolaise et le Fnuap, est attendue pour enrichir la nouvelle feuille de route.

« Il s'agira pour l'ensemble des parties prenantes de formuler les interventions de l'année en cours, en tenant compte des priorités nationales consignées dans la matrice des ressources et des résultats révisés, ainsi que du niveau d'atteinte des résultats pertinents du programme, c'est-à-dire ceux qui sont en cohérence avec les effets de notre programme. En vue de renforcer la réalisation des produits du programme de coopération 2020-2028, il est indispensable de capitaliser sur les leçons apprises et les bonnes pratiques des trois années de mise en œuvre déjà écoulées », a estimé Victor Rakoto.

Le représentant de l'agence onusienne a insisté sur la nécessité que le plan de travail 2024 soit signé directement avec les partenaires d'exécution compétents de niveau opérationnel, confor-



Les parties prenantes à l'ouverture des travaux de la revue. DR

mément aux dispositions de la lettre d'entente entre les partenaires d'exécution et le Fnuap. Cela permettra, a-t-il poursuivi, de responsabiliser les partenaires en fonction de leurs capacités institutionnelles et techniques, pour garantir l'atteinte des résultats pertinents pour cette année.

Le nouveau document de par-

tenariat entre le Congo et le Fnuap devra tenir compte des engagements du gouvernement. « Après avoir passé en revue nos performances de l'année écoulée, identifier les goulots d'étranglement, un regard sera jeté sur l'avenir pour scruter les approches à adopter afin d'améliorer significativement la vie de la popula-

tion cible. Nous savons tous que le principal objectif de nos interventions est de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle en améliorant l'accès et l'utilisation de services de santé sexuelle et reproductive de qualité », a signifié le directeur général du Partenariat pour le développement, Aimé Blaise Nitoumbi.

Fiacre Kombo

ENTREPRENEURIAT

Des clés pour assurer la croissance financière

La réussite financière se mesure en fonction de la croissance personnelle, des investissements et des progrès individuels. La business coach Mélodie Boueya et sa plateforme ont partagé au public, le 27 janvier dernier, à Brazzaville, quelques astuces censées permettre aux jeunes de débloquent le potentiel de leur vie.

La deuxième édition du « Rendez-vous avec la destinée », une activité dédiée à la promotion de la culture entrepreneuriale en milieu jeune, a mobilisé des porteurs de projets, dirigeants d'entreprise et des formateurs venus de l'étranger. Placée sur le thème « La croissance personnelle et financière », la rencontre vise à aider les participants à réaliser leurs compétences, à mieux se connaître et à renforcer leur capacité à se faire confiance.

Présente dans les médias et sur des plateformes, Mélodie Boueya milite en faveur de la culture entrepreneuriale en milieu jeune. « Cette thématique est très importante dans un contexte où tout le monde veut avoir plus, où tout le monde veut gagner plus sans connaître les plans et stratégies pour y parve-



Mélodie Boueya devant l'auditoire Adiac

nir (...) Beaucoup d'entre nous nous lançons dans les affaires sans détenir la clé du succès qui s'obtient pendant ce genre de rencontre. Il faut chercher à apprendre avant donc de se lancer dans les investissements ou affaires », a-t-elle expliqué.

Les intervenants ont donc insisté sur l'importance de savoir avant d'avoir qui constitue une étape importante dans le développe-

ment personnel. Quelqu'un qui obtient un capital de commerce de cinq cent mille FCFA, par exemple, peut échouer dans ses affaires faute de connaissance sur la stratégie de business. La coach invite les jeunes à se montrer résilients face aux contraintes du terrain que sont l'inflation, la crise, les saisons de pandémie. Ils doivent, a-t-elle martelé, se lever au-dessus des difficultés avec courage afin d'ap-

porter quelque contribution à leurs communautés, leurs familles et leur pays. Dans son ouvrage intitulé « Votre rendez-vous dans la tempête », qu'elle a présenté lors de la conférence, Mélodie Boueya a cité des exemples des moments difficiles qui « créent des hommes forts ». Le livre enseigne la capacité de cerner le but des difficultés dans la vie et l'attitude que l'on doit avoir pour y faire

face. « Le livre a double dimension, scientifique et spirituelle, évoquant des tempêtes financières, émotionnelles... », a signifié l'auteur.

Un autre intervenant, le coach Carley Cédric Momboula, a donné quelques pistes qui permettraient d'atteindre le succès. Il a martelé sur l'importance d'avoir une vision de développement, y compris les sept avantages qui peuvent en découler. Élargir sa vision apporte de la valeur ajoutée ; l'inspiration ; la satisfaction ; l'innovation ; l'implication ; des opportunités et des nouvelles perspectives. « Pour débloquent le potentiel de sa vie, il faut savoir prendre les mesures à l'avance et non après, autrement dit, agir au présent au lieu du futur », a conclu ce formateur.

Fiacre Kombo



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



Date: 26/01 /2024

Prêt BAD N°: 2000130013732

AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2024

1 .Le présent avis d'appel d'offres national (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet pam dans development business en ligne du 1er juill et 20 17 et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2.Le gouv ernement de la Républiq ue du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, PACIGOF en sigle., et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements re latifs au marché pour « l'acq uis tion de deux (02) moyens roulants (Véhicules Pick-Up et Station Wagon) au profit de la direction générale des petites et moyennes entreprises».

3.L 'Unité de Coordinati on du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois (UCP/PACIGOF) invite, par le présent appel d'offres, l es soumission naires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fenné, pour la fourniture de deux (02) moyens roulants en lot unique.

4. L 'appel d 'offre national se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 201 2.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis 3e étage Immeuble Cheickna TA MBADOU

N°02, Av enue de la base Ba ti gnolles MOUNGALI
Téléphones : (+242) 06 6636969/06 8473003

E-mail : /pacigofcongo@gmail.com/jean jacquesbokatol789@gmail.com
Brazzaville/République du Congo.

6.Le Dossier d 'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100.000) de Francs CFA.

7.Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier

Ty pe d 'appel d'offres ; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).

8.Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 26 février 2024 à 12 hOO' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 202 446 F.CFA

9. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

1 O.Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 26 février 2024 à 13h00' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de l 'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus

Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2024

Le Coordonnateur

Jean-Bedel Tity LOMOUEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date: 26/0112024

Prêt BAD N°: 2000130013732

AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2024

1.Le présent avis d'appel d'offres national (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans development business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2.Le gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, PACIGOF en sigl, et entend affecter une pmiie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour« Acquisition vehicule de fonction du coordonnateur du projet (Véhicule PRADO)».

3.L'Unité de Coordination du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois (UCP/PACIGOF) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un moyen roulant.

4. L 'appel d'offre national se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis 3e étage Immeuble Cheickna TAMBADOU

N°02, Avenue de la base Batignolles MOUNGALI
Téléphones: (+242) 06 6636969/06 8473003

E-mail : /pacigofcongo@gmail.com/jean jacquesbokatol789@gmail.com
Brazzaville/République du Congo.

6.Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) de Francs CFA.

7.Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier

Type d'appel d'offres; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 201 7).

8.Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15 février 2024 à 12hOO' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 202 446 F.CFA

9. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10.Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 15 février 2024 à 13h00 ' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de l 'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus

Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2024

Le Coordonnateur

Jean-Bedel Tity LOMOUEL

NAVIGATION FLUVIALE

Le bateau «Ville de Brazzaville» transporte de plus en plus de passagers

L'unique bateau à assurer le trafic public sur le fleuve Congo, «Ville de Brazzaville», vient de réussir son troisième voyage Brazzaville et Bétou (Likouala). Au moins 302 passagers et 1800 colis ont débarqué au quai du port de Brazzaville, le 29 janvier, après un périple de six jours.

La Société congolaise de transport fluvial (Socotraf) s'est bien organisée pour assurer ce troisième voyage qui a duré six jours au lieu de huit habituellement, a fait savoir le superviseur, Antoine Bossamba. Un voyage jugé mieux par rapport aux précédents convois où les techniciens armateurs avaient relevé quelques anomalies techniques.

La reprise du trafic de ce bâtiment l'an dernier est présentée par les autorités comme la preuve de la relance de l'économie fluviale qui faisait, jadis, vivre des milliers riverains le long du fleuve Congo et de la rivière Oubangui. Totalement révisé par l'État, le bateau symbole de la ville capitale compte cent trente-huit couchettes de 2e classe ; trente-deux couchettes touristes ; huit lits hors classe et un compartiment réservé à l'équipage. Il dessert tout le long du fleuve Congo jusqu'à la frontière centrafricaine ainsi que ses affluents. « La situation s'est améliorée progressivement en termes



Le bateau à son arrivée au quai de Brazzaville/Adiac

d'accueil des passagers et le transport de marchandises. Le bateau a tracté deux barges à passagers. Les six autres sont en descente avec le deuxième

convoi de «Ville de Brazzaville». En cette période de crue, la navigation se passe normalement sans difficultés », a déclaré Antoine Bossamba.

Les responsables de la Socotraf s'apprentent à envoyer le navire à Kinshasa pour les travaux de révision technique, mais après un dernier convoi de matériel humani-

taire que l'équipage devrait effectuer vers la partie nord, dans les tout prochains jours. Il s'agit d'un pari réussi pour le nouveau ministère de l'Économie fluviale qui entend revaloriser ce sous-secteur afin de faciliter les échanges commerciaux entre Brazzaville et la partie septentrionale, mais aussi le mouvement de la population jusqu'à la frontière de la République centrafricaine.

Fiacre Kombo

« La situation s'est améliorée progressivement en termes d'accueil des passagers et le transport de marchandises. Le bateau a tracté deux barges à passagers. Les six autres sont en descente avec le deuxième convoi de «Ville de Brazzaville». En cette période de crue, la navigation se passe normalement sans difficultés »

INONDATIONS

Les Etats-Unis annoncent une aide de 500 000 dollars

Les États-Unis d'Amérique, par l'intermédiaire de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid), ont annoncé, le 29 janvier, qu'ils fourniront 500 000 dollars, soit environ 302 483 650 FCFA d'aide humanitaire pour soutenir les personnes touchées par les récentes inondations au Congo.

« Les Etats-Unis sont aux côtés du peuple congolais qui se remet de ces inondations dévastatrices et se tiennent prêts à fournir une assistance vitale. Le peuple américain est le plus grand donateur d'aide humanitaire à la République du Congo. Depuis octobre 2019, l'Usaid a fourni 17 millions de dollars pour l'aide alimentaire et nutritionnelle ainsi que pour la réponse d'urgence aux inondations », rappelle le texte.

« Depuis la fin de l'année 2023, les fortes pluies et les inondations qui en résultent ont affecté plus de 350 000 personnes dans des communautés situées dans neuf des douze départements de la République du Congo », indique un communiqué de l'ambassade.

Cette assistance des États-Unis d'Amérique, par l'intermédiaire de l'Usaid, fournira une assistance multiforme aux milliers de personnes touchées par des inondations.

Le geste du peuple américain s'inscrit dans le cadre du renforcement de bonnes relations d'amitié et de coopération entre le Congo et les Etats-Unis.

Yvette Reine Nzaba

RIVIÈRE TSIÉMÉ

Le drainage débutera en 2025

Les travaux relatifs au projet de drainage des eaux pluviales de la rivière Tsiémé, à Brazzaville, dans sa phase II, pourront intervenir au premier trimestre 2025, le temps de traiter les questions liées à la réactualisation des études et surtout à l'indemnisation et la réinstallation des riverains qui seront expropriés.

Le sujet a été évoqué le week-end dernier à Brazzaville, lors de la présentation du projet de drainage de la rivière Tsiémé par son coordonnateur, Alain Alfred Eleli. Le projet consiste, en effet, à aménager 4,013 Km de la rivière, partant du pont de la Tsiémé jusqu'à l'exutoire du fleuve Congo, dans le sixième arrondissement, Talangai.

Ce projet bénéficie de l'accompagnement financier de l'Agence française de développement à travers la convention de crédit

signée avec le Congo, en juillet 2015, d'un montant de 62 millions d'euros (soit 40 331 338 520 F CFA). « Le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de cette convention, à mettre en œuvre un plan cohérent de réinstallation de la population impactée par le projet, notamment la prise en charge des expropriations. Un compte séquestre dédié a été ouvert dans les livres de la BEAC pour le Congo. Il présente, à ce jour, un solde de 10 milliards de F CFA », a indiqué le ministre

de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, présidant la réunion.

Pour lui, la réalisation du projet de drainage des eaux pluviales à Brazzaville constitue une réponse pertinente à l'amélioration des conditions de vie de la population. Il a, par ailleurs, souhaité l'extension de ce type d'initiative aux autres rivières des quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire, ainsi que du reste des localités et départements du Congo pour éradiquer l'épineuse question des érosions et des inondations.

Signalons que la réunion relative à ce projet de drainage s'est faite en présence du directeur de l'Agence française de développement, Mauricio Cascioli, et du directeur de cabinet du ministre congolais de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Zacharie Mokiemo.

Lopelle Mboussa Gassia

« Le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de cette convention, à mettre en œuvre un plan cohérent de réinstallation de la population impactée par le projet, notamment la prise en charge des expropriations. Un compte séquestre dédié a été ouvert dans les livres de la BEAC pour le Congo. Il présente, à ce jour, un solde de 10 milliards de F CFA »

INTERVIEW

Raïssa Dekambi : « Nous agissons avec respect et laissons notre travail parler »

Cheffe de service Qualité-Ethique, RSE et compliance à Africa global logistics (AGL), un acteur logistique multimodal (portuaire, maritime, logistique et ferroviaire) de référence en Afrique, Raïssa Dekambi évoque les valeurs qu'incarne cette entreprise qui implique plus de 23 000 collaborateurs dans 49 pays. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Madame la cheffe de service, pouvons-nous connaître les valeurs d'AGL ?

Raïssa Dekambi (R.D.) :

L'humilité, la passion d'entreprendre, l'agilité et la solidarité sont des valeurs qui caractérisent et font vibrer le groupe AGL.

L'humilité, comme l'éléphant, nous sommes une grande et puissante entreprise de logistique. Au fil du temps, nous avons su nous réinventer et accompagner nos clients, nous avons su apporter des réponses aux différentes problématiques, quelque fois mieux que nos concurrents, mais nous faisons toujours preuve d'empathie dans toutes nos transactions, et notre succès ne nous monte pas à la tête. Nous agissons avec respect et laissons notre travail parler pour nous.

La passion d'entreprendre comme des abeilles, nous avons construit, stabilisé et fait évoluer notre entreprise.



Nous créons toujours de la valeur en sachant que, parfois, les conditions les plus difficiles peuvent produire les plus grandes opportunités.

L'agilité, comme une gazelle. Nous sommes agiles et rapides face à toutes les situations qui se présentent à nous. Nous prenons en compte les enjeux

et les orientations de chaque partie prenante, nos clients, nos partenaires, nos actionnaires. Nous savons nous réinventer quand il le faut et relever chaque challenge.

La solidarité. Tel un groupe de lions, nous sommes solidaires et nous fonçons. Nous travaillons en équipe parce qu'ensemble, nous obtenons de meilleurs résultats. Nous accompagnons également plusieurs associations qui œuvrent auprès de jeunes qui ont une répercussion positive, notamment pour les plus démunis.

Ce n'est pas non seulement une politique mais aussi une obligation, un devoir et c'est ce qui fait la différence dans l'impact que nous créons auprès de nos communautés.

L.D.B. : Comment comptez-vous faire profiter ces valeurs à vos partenaires en cette période de la Coupe d'Afrique des nations ?

R.D. : Cette année, portés

par nos valeurs, nous agissons non seulement au cœur de l'Afrique mais aussi au cœur de la Coupe d'Afrique des nations, en Côte d'Ivoire. À travers nos métiers de solutions logistiques, portuaires, ferroviaires et maritimes, nous œuvrons aux côtés de la Confédération africaine de football en qualité de partenaire logistique officiel de cette grande compétition de football pour vous offrir le meilleur de notre expertise.

AGL est l'opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique. L'entreprise fait désormais partie du Groupe MSC, compagnie maritime et logistique de premier plan. Nous sommes présents au Congo dans le transport et la logistique avec 1500 collaborateurs congolais à travers nos agences et nos filiales portuaires et logistiques implantées à Pointe Noire, Brazzaville et Dolisie.

Propos recueillis par Lucie-Prisca Condhet

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

SANTÉ

Rotary Club sensibilise à la résurgence des maladies mentales

Le Rotary Club "Brazza téléma" a organisé, à Brazzaville, une conférence-débat pour sensibiliser ses membres et l'opinion à la problématique de la santé mentale. Il ressort qu'au Congo, la pathologie constitue un véritable problème de santé publique.

La conférence-débat a été animée par le Pr Alain Maxim Mouanga, neurologue et psychiatre au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), sur le thème « Santé mentale et énergie mentale : facteurs de promotion, développement personnel et croissance collective ». Elle a réuni une centaine de rotariens venus de Brazzaville, de Pointe-Noire, de Yaoundé au Cameroun et quelques individualités.

Dans son exposé, le Pr Alain Maxim Mouanga a défini le terme « santé mentale » comme étant le bien-être mental psychique, émotionnel et cognitif ou une absence de trouble mental. Le terme, a-t-il précisé, ne renvoie pas ipso facto à un état de démence tel que le commun des mortels l'entend, c'est aussi un ensemble de maladies qui affectent le mental de l'homme.

Au Congo, a soutenu le conférencier, la santé mentale revêt une urgence nationale, au regard de l'ampleur de la situation mais surtout du déficit inédit en personnel soignant.

« Le Congo ne compte à ce jour que quatre médecins psychiatres seulement dont trois exercent à Brazzaville et un seul à Pointe-Noire. En plus, le pays ne dispose pas de centres de prise en charge



Les conférenciers et les responsables de Rotary lors de la conférence-débat/ Adiac

spécialisés dans le domaine. La pathologie gagne du terrain dans le pays. Au niveau mondial, 800 millions de personnes souffrent des troubles mentaux graves », a souligné le Pr Alain Maxim Mouanga.

Pas de structures de prise

en charge

Au plan national, a alerté le spécialiste, la situation est catastrophique. Le pays manque de psychiatres infanto-juvéniles, pas de prise en charge de l'autisme ni d'hôpitaux psychiatriques. Le Congo ne dispose non plus de centres

d'hébergement des malades mentaux, ce qui favorise leur errance dans la ville.

Le conférencier a fait savoir qu'il existe quatre sortes de troubles mentaux les plus fréquents. Il s'agit, entre autres, de la psychose délirante aiguë qui représente 29% ; les schizo-

phrénies qui couvrent 26% et les troubles bipolaires estimés à 26% des cas.

Le neurologue a affirmé, par ailleurs, que les troubles mentaux sont dus à plusieurs facteurs parmi lesquels le chômage, la souffrance et le stress. Pour lutter contre les maladies mentales, a-t-il renchéri, il faut se distraire mais aussi et surtout beaucoup dormir.

Satisfait de la tenue de cette campagne de sensibilisation, l'ancien gouverneur du District 9150 du Rotary international, Antoine Nkodia, a promis d'en faire état de la situation de la santé mentale au Congo à qui de droit afin de susciter du gouvernement sa résolution.

Firmin Oyé

« Le Congo ne compte à ce jour que quatre médecins psychiatres seulement dont trois exercent à Brazzaville et un seul à Pointe-Noire. En plus, le pays ne dispose pas de centres de prise en charge spécialisés dans le domaine. La pathologie gagne du terrain dans le pays. Au niveau mondial, 800 millions de personnes souffrent des troubles mentaux graves »

NIGER

Expulsion des membres de la mission européenne

Le gouvernement de la transition a ordonné, vendredi dernier, l'expulsion, sous 72 heures, d'une partie du personnel de la mission de l'Union européenne (UE), EUCAP-Sahel Niger.

L'ultimatum a été formalisé par le général Mohamed Tomba, ministre nigérien de l'Intérieur et de la sécurité, dans une lettre envoyée le 26 janvier à la cheffe de la mission, la diplomate allemande Katja Dominik. Il y évoquait notamment la présence de «quinze personnels militaires» qui seraient «revenus à Niamey par divers vols le 24/01/2024 passé, sans informer au préalable le gouvernement de la République du Niger». La cheffe de la mission a, elle-même, été refoulée samedi soir, lors de son arrivée à Niamey.

Le 4 décembre 2023, le ministre nigérien des Affaires étrangères, Bakary Yaou, avait déjà annoncé la dénonciation de l'accord relatif au statut d'EUCAP-Sahel passé avec Bruxelles. Le gouvernement de transition avait alors donné six mois à la mission pour partir.

Active depuis 2012, la mission EUCAP-Sahel compte un peu plus de 120 membres du personnel européen chargé de former les forces de sécurité intérieures nigériennes.

Noël Ndong

GENÈVE

La situation des droits de l'homme au Congo en examen

La situation des droits de l'homme au Congo sera examinée pour la quatrième fois, le 30 janvier à Genève, en Suisse, dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

La délégation congolaise sera conduite par le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga. L'examen se fera sur la base des documents suivants: le rapport national -informations soumises par l'État examiné; une compilation d'informations provenant des rapports d'experts des droits de l'homme, plus connus sous le nom de Procédures spéciales, d'organes créés par des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'autres organismes des Nations unies; les informations provenant d'autres parties prenantes, y compris les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations régionales et la société civile.

Le Congo, précisons-le, est l'un

des quatorze pays à être examinés par le Groupe de travail de l'EPU au cours de sa 44e session qui prendra fin le 2 février. Les premier, deuxième et troisième EPU du Congo ont eu lieu respectivement en mai 2009, en octobre 2013 et en novembre 2018. Les trois États faisant partie du groupe de rapporteurs (troïka) pour l'examen du Congo sont la Côte d'Ivoire, le Luxembourg et les Maldives. Le Groupe de travail sur l'EPU adoptera les recommandations faites au Congo. L'État examiné pourra alors indiquer sa position sur les recommandations reçues lors de l'examen.

Le Groupe de travail de l'EPU est composé des 47 États membres du Conseil des droits de l'homme. Cependant, chacun des 193 États

membres des Nations unies peut participer à l'examen d'un pays. L'EPU est un mécanisme unique qui permet d'examiner périodiquement la situation des droits de l'homme dans les 193 États. Depuis la première session de l'EPU en avril 2008, tous les 193 États membres ont été examinés à trois reprises dans le cadre des trois premiers cycles de l'EPU.

Au cours du quatrième cycle, les États auront à nouveau l'occasion d'énoncer les mesures qu'ils ont prises pour mettre en œuvre les recommandations faites au cours des examens précédents auxquels ils se sont engagés à donner suite, ainsi que de mettre en évidence l'évolution récente des droits de l'homme dans le pays.

Yvette Reine Nzaba

Publication d'un document synthèse sur l'évolution soixantenaire du développement économique

Le Ministère de l'Economie et des Finances, a publié un document synthèse de près de 300 pages résumant l'évolution du développement économique, social et environnemental des soixante-cinq années d'existence du Congo.

Depuis la proclamation de la République, le 28 novembre 1958, suivie de l'accession du pays à l'indépendance le 15 août 1960, la marche du Congo pour la consolidation de sa souveraineté et son développement socio-économique et culturel s'est avérée longue, et parfois émaillée de crises multiformes, mais aussi d'ém-

bellies économiques. tion, le 28 novembre 2022, devant le Parlement réuni en congrès, en ces termes : «... C'est l'opportunité, pour les générations actuelles, de jeter un nouveau regard figé dans le temps et un coup d'œil sur les grands repères d'évolution de la République, pour apprécier le travail accompli en vue de transformer et moderniser notre pays ».



bellies économiques.

L'initiative d'en décrire le parcours a été confortée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, lors de son message sur l'état de la Na-

Le « Bilan (1958-2023) et perspectives de développement économique, social, culturel et environnemental », est une réponse au message du président de la République à saisir les moments impor-

tants et à transmettre le flambeau du feu sacré à ceux qui n'ont aucun vécu de cette saga collective. Ce document s'inscrit également dans l'optique de fournir de la matière en vue d'évaluer des politiques publiques. Il présente les évolutions les plus marquantes, en termes de cadre juridique et d'actions phares réalisées durant les soixante-cinq années d'existence de la République du Congo, et en soixante-trois ans d'indépendance, tout en esquissant les perspectives, à travers des thématiques aussi variées que la dynamique agricole, l'éducation, les finances publiques, les infrastructures, la diversification de l'économie, la culture, etc.

Quel est donc le bien fondé de cet ouvrage ?

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Jean-Baptiste Ondaye, qui en est l'initiateur, espère que cet ouvrage de partage autour de notre patrimoine, remplira, tant soit peu, sa double vocation : servir de document de référence aux chercheurs, aux investisseurs, aux étudiants et à



l'ensemble des Congolais, mais aussi éclairer les actions futures, en termes de politiques à mettre en œuvre, en vue du mieux-être de chacun et de tous.

Où s'en procurer ?

Le document, en distribution gratuite, est disponible :

1-Au Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, 5e étage, département des relations publiques;

2-Au Centre National d'Informations Economiques et de Conseils en Gestion, avenue Charles de Gaulle, derrière la BDEAC, marché plateau ville.

ADIAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

18A, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



ACTION HUMANITAIRE

La France apporte des kits pour abriter les victimes des inondations

Le don humanitaire d'urgence de la France, constitué de matériel non alimentaire, va contribuer à l'érection d'un site qui va abriter les victimes des inondations.

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a reçu de l'ambassadrice de France, Claire Bodonyi, l'assistance humanitaire composée de 504 tentes familiales, 550 kits d'outils de construction, 1525 tapis de sols individuels, 2080 couvertures. La réception du don a eu lieu dans la matinée du 30 janvier à l'aéroport Maya-Maya où s'est posé le cargo ayant transporté le don de la France en faveur des victimes des inondations. « *Les inondations touchent plusieurs pays dans le monde, pas seulement le Congo. Cette aide humanitaire, d'une valeur de 122 millions de FCFA, témoigne de la solidarité de la France avec le peuple congolais* », a indiqué la diplomate française.

Pour sa part, la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa a précisé que cette assistance va aider à construire



Le cargo humanitaire Adiac

un site pour abriter les déplacés des inondations parmi lesquels les élèves, notamment ceux qui sont en classe d'examen et les enseignants pour

sauver l'année scolaire.

Elle a, par ailleurs, salué la rapidité avec laquelle la France vient de contribuer à la réponse humanitaire d'urgence

aux côtés des autres partenaires. Juste après la réception de ce don, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire

s'est rendue à Mbouambé-Léfini pour assister les victimes des inondations.

Il convient de rappeler que les opérations d'assistance humanitaire aux victimes ont été enclenchées le 29 janvier à Brazzaville et se poursuivent. Dans les neuf départements touchés par les inondations, 1 790 968 personnes sont affectées et 525 456 d'entre elles doivent bénéficier d'une prise en charge humanitaire d'urgence qui a été lancée dans la capitale, le 28 janvier. Brazzaville (38 614 personnes dans le besoin) ; Cuvette (31 593 personnes dans le besoin) ; Kouilou (4 536 personnes dans le besoin) ; Likouala (348 212 personnes dans le besoin) ; Niari (426 personnes dans le besoin) ; Plateaux (58 986 personnes dans le besoin) ; Pointe-Noire (20 921 personnes dans le besoin) ; Pool (16 235 personnes dans le besoin) ; Sangha (5 933 personnes dans le besoin).

Rominique Makaya

« Les inondations touchent plusieurs pays dans le monde, pas seulement le Congo. Cette aide humanitaire, d'une valeur de 122 millions de FCFA, témoigne de la solidarité de la France avec le peuple congolais »



L'AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



L'Agence d'Information d'Afrique Centrale (ADIAC)
et l'ensemble de ses équipes
vous souhaitent une bonne année 2024

Santé, prospérité, bonheur et paix



BONANA



84, boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

MIGRATIONS

L'OIM sollicite 8 milliards de dollars

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a lancé son premier appel annuel mondial pour 2024, s'élevant à 7,9 milliards de dollars afin de soutenir ses opérations et aider à créer un système qui soutienne la migration « en tant que force pour le bien à travers le monde ».

« La migration irrégulière et forcée atteint des proportions sans précédent et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés sont de plus en plus complexes », a déclaré la directrice générale de l'OIM, Amy Pope. « *Le constat que la migration, lorsqu'elle est bien gérée, contribue grandement à la prospérité et au progrès n'est plus à prouver. Nous sommes à un tournant décisif et nous avons conçu cet appel pour aider à tenir cette promesse. Nous pouvons et devons faire mieux* », a-t-elle ajouté.

L'appel mondial encourage un engagement à long terme pour soutenir la réponse humanitaire pendant et après les crises, ainsi qu'un travail proactif permettant de libérer le potentiel de la migration au profit de la croissance économique et du développement humain. Dans le

cadre de cet appel mondial, l'OIM recherche du financement pour sauver des vies et protéger les migrants, trouver des solutions aux déplacements et faciliter des voies de migration régulières, en accord avec les principales aspirations du nouveau Plan stratégique mondial de l'OIM pour les cinq prochaines années. Un financement intégral permettrait à l'OIM d'aider près de 140 millions de personnes.

Transformer l'OIM

La plus grande partie de l'appel de l'OIM, soit près de la moitié (3,4 milliards de dollars), est allouée à sauver des vies et protéger les migrants. Environ un tiers est destiné à « trouver des solutions » aux déplacements, en réduisant notamment les risques et les conséquences des changements climatiques. 25% de l'appel serait pour faciliter

des voies de migration régulières, et le reste est destiné à la transformation de l'OIM pour fournir des services de meilleure qualité et plus efficaces. Selon la cheffe de l'OIM, le financement de l'appel « permettra de combler le fossé marqué et croissant » entre ce dont l'OIM dispose et ce dont elle a besoin pour faire le travail correctement. « *C'est pourquoi, nous prenons l'initiative de nous adresser pour la première fois à tous les partenaires pour financer cet appel vital* », a-t-elle expliqué, signalant la nécessité d'obtenir davantage d'investissements des gouvernements, du secteur privé, des donateurs individuels et d'autres partenaires.

Les enjeux de la migration

Les conséquences d'une aide sous-financée et fragmentaire ont un coût élevé,

non seulement en terme d'argent mais aussi en terme de danger croissant pour les migrants qui s'exposent à la migration irrégulière, au trafic illicite et à la traite des êtres humains. Les voies de migration régulières et les systèmes de protection sont limités. Elles exposent les personnes vulnérables à la violence, à l'exploitation et au danger. Au moins 60 000 personnes ont péri ou disparu lors de dangereux périple ces neuf dernières années, selon le projet « Migrants disparus » de l'OIM. Investir dans un financement de qualité, cohérent et flexible permettra de rationaliser et d'optimiser la réponse de l'OIM aux crises de déplacement. En allouant des ressources à la préparation, l'organisation réduira effectivement le coût global de la gestion de crise.

La migration, pierre angulaire du développement mondial

L'OIM considère la migration comme « *une pierre angulaire du développement mondial et de la prospérité* ». Elle signale que les 281 millions de migrants internationaux génèrent 9,4% du produit intérieur brut mondial. Une migration bien gérée a le potentiel de faire avancer les résultats en matière de développement, de contribuer à l'adaptation aux changements climatiques et de promouvoir un avenir plus sûr et plus pacifique, durable, prospère et équitable, indique l'OIM. Elle compte ainsi se concentrer sur des projets de politiques et de programmes soutenant notamment des voies qui renforcent l'adaptation au climat, protègent les droits de l'homme, répondent aux besoins du marché du travail et soutiennent les gouvernements dans leur gestion des migrations.

Noël Ndong

SALON DE LA PHOTO EN AFRIQUE

L'édition 2024 en marche

Capturer l'instant présent et transmettre des récits captivants à travers le médium de la photographie, telle est l'invite du comité d'organisation de la troisième édition d'Africa foto fair à l'endroit de tous les artistes visuels du monde entier désireux de participer à ce rendez-vous.

Lancé en 2022 par la photographe éthiopienne Aïda Muluneh et sponsorisé par The Open Society Foundations et Catchlight, Africa foto fair est un projet magazine virtuel qui sert de plateforme en ligne pour connecter l'Afrique au monde et le monde à l'Afrique à travers l'image. Il comporte une forte composante éducative, dans le but de donner aux jeunes photographes des ressources et des opportunités leur permettant d'accéder au marché international.

« *Notre objectif est de construire une communauté mondiale qui favorise les échanges et soutient le développement ultérieur de la photographie africaine. Cette plateforme, c'est aussi une galerie en ligne où les amateurs de photographie peuvent acheter des images imprimées à Abidjan par Africa Print House, et livrées directement à leur domicile*

», a déclaré Aïda Muluneh.

Pour l'édition 2024 d'Africa foto fair, le présent appel à candidatures est uniquement ouvert aux photographes émergents et établis travaillant dans tous les genres et styles, du documentaire et du photojournalisme aux beaux-arts et à la photographie conceptuelle. Les photographes basés dans n'importe quel pays sont éligibles pour soumettre leur travail à Africa foto fair. Au fil des ans, ce rendez-vous se veut une occasion pour les artistes de divers horizons de partager leurs perspectives, leurs histoires et expériences uniques en Afrique et ainsi de s'offrir une visibilité pour promouvoir leurs œuvres.

Dans le dossier de candidature, les artistes doivent, entre autres, mentionner leur identité complète, le continent, le pays d'origine, la nationalité, les coordonnées té-



léphoniques et électroniques, les pages de médias sociaux, la biographie, le titre et la description de la collection. « *Toutes les soumissions doivent être effectuées via notre portail de soumission en ligne. Soumettre votre candidature plus d'une fois*

entraînera la disqualification. Pour toute demande de renseignements ou d'assistance, veuillez contacter info@africanofotofair.com. Bonne chance ! », a partagé le comité d'organisation via un communiqué.

Notons que l'appel à candida-

tures pour la troisième édition d'Africa foto fair est gratuit et ouvert jusqu'au 29 février prochain. Africa foto fair c'est notamment des expositions, du réseautage, des conférences-débats et des sessions de formation.

Merveille Jessica Atipo

KINSHASA

Le gouverneur Gentiny Ngobila interdit d'engager financièrement la ville

Dans une correspondance adressée aux banques établies en République démocratique du Congo, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Godé Mpoyi, interdit au gouverneur Gentiny Ngobila, réhabilité dans ses fonctions par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, d'engager financièrement la ville-province de Kinshasa.

Le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa motive la décision prise par le souci de préserver les intérêts des Kinois, d'autant plus que Gentiny Ngobila est sous le coup des poursuites judiciaires du procureur général près la Cour de cassation. Il est, en effet, indiqué que les gouverneurs de Kinshasa, de l'Équateur, de la Mongala, de la Tshuapa ainsi que deux vice-gouverneurs dont celui de la Tshuapa et du Kasai-Central ont été réhabilités, la semaine dernière, par le vice-Premier ministre Peter Kazadi, qui les avait suspendus après l'annulation de leurs suffrages par la Centrale électorale, notamment pour fraude lors des élections du 20 décembre 2023.

Gentiny Ngobila sous le coup de la Justice

Bien avant la décision du ministre en charge de l'Intérieur, le bureau de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK) avait autorisé, le 9 janvier, la Cour de cassation à poursuivre le gouverneur Ngobila. Selon des sources, quatre membres sur les cinq qui composent ce bureau avaient ainsi décidé de lever les immunités de Gentiny Ngobila, répondant

ainsi positivement à la demande du parquet près la Cour de cassation. L'APK avait aussi enjoint Gentiny Ngobila de déposer sa démission dans les 24 heures et de se mettre à la disposition de la Justice. Ce, après annulation de ses suffrages aux législatives pour fraude, violence et bourrage des urnes par la Commission électorale nationale indépendante.

Le parquet général de cette Cour, qui a indiqué qu'une action publique est déjà enclenchée contre les faits de corruption, de fraude, de détention illégale du matériel électoral et autres contre les personnalités pointées par la Centrale électorale dont Gentiny Ngobila, s'est également opposée à la réhabilitation de ces quatre gouverneurs par le vice-Premier ministre Kazadi. Ce dernier, dans un télégramme du 25 janvier, a aussi autorisé les gouverneurs des provinces suspendus à reprendre leurs fonctions. Il s'agit de ceux de l'Équateur, de la Mongala, de la Tshuapa et de Kinshasa.

Pour la capitale, Gentiny Ngobila devrait reprendre ses fonctions, après que l'intérim a été assuré par



Le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka./DR

le vice-gouverneur, Gérard Mulumba. Pour Peter Kazadi, cette mesure vise à privilégier la tranquillité et la paix sociale, en attendant les décisions judiciaires.

Gode Mpoyi laisse sa chaise de président de l'APK

L'Assemblée provinciale a, par ailleurs, annoncé l'ouverture de la session extraordinaire pour le 5 février prochain. Dans une correspondance du 26 jan-

vier, le secrétaire provincial de cet organe, Louis-Gilbert Bompate Mbula, a informé le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka de l'organisation, à cette date, de la session extraordinaire marquant le début de la nouvelle législature 2024-2029. Bompate Mbula a noté que conformément à l'article 12 du règlement intérieur de l'APK, pendant les seize jours consacrés aux plénières et travaux en commissions, il sera question de

la mise en place du bureau provisoire pour la validation des mandats, l'élaboration du règlement intérieur ainsi que l'élection et l'installation du bureau définitif. En attendant, le désormais ancien président, Godé Mpoyi, vient de laisser sa chaise au profit du président du bureau provisoire de cet organe. Ainsi, se referme le feuilleton dont les principaux acteurs étaient lui et le gouverneur Ngobila.

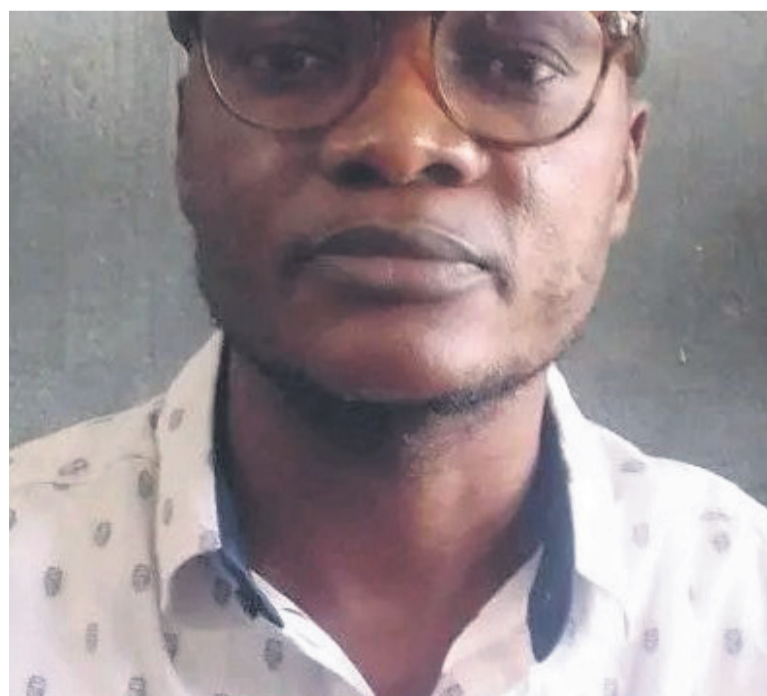
Lucien Dianzenza

KWILU

Le journaliste Jacques Mumpe libéré

Le directeur des programmes à Radio Mwindu, station communautaire émettant à Bulungu, à 300 km de Bandundu-ville, chef-lieu de la province de Kwilu, Jacques Mumpe, a été libéré, a-t-on appris.

L'ONG de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a dit prendre acte de la libération de Jacques Mumpe, directeur des programmes à Radio Mwindu, station communautaire émettant à Bulungu, à 300 kms de Bandundu-ville, chef-lieu de la province de Kwilu. Tout en saluant cette libération, Olpa a néanmoins regretté la procédure cavalière ayant conduit à l'incarcération du professionnel des médias. Dans son communiqué du



29 janvier, l'Olpa a indiqué que Jacques Mumpe a été relaxé, le même jour, après onze jours de détention à la prison centrale de Bulungu ainsi que le paiement d'une amende de 600 mille francs congolais (équivalant de 225 dollars américains). Cette organisation a également rappelé que ce journaliste a été interpellé, le 18 janvier, devant le siège de la radio par la police locale. Il a été conduit à la police criminelle où il a été entendu sur procès-verbal par un officier de police judiciaire qui l'a accusé d'in-

juries publiques et d'imputations dommageables. L'Olpa a souligné que ces accusations consécutives à la diffusion d'un communiqué sur les antennes de Radio Mwindu faisant état des pressions subies par la radio de la part d'un ancien ministre M. Guy Mikulu Pombo, nouvel acquéreur du bâtiment abritant le siège de ce média. «Le 19 janvier 2024, il a été conduit au parquet de Grande instance de Bulungu avant d'être transféré à la prison centrale de Bulungu», a précisé l'Olpa.

L.D.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

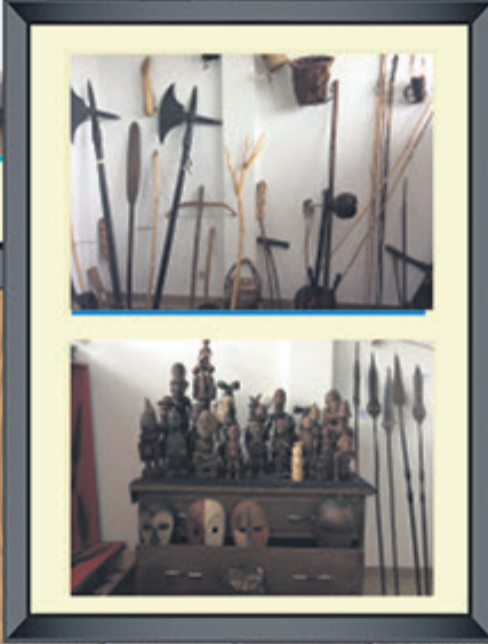
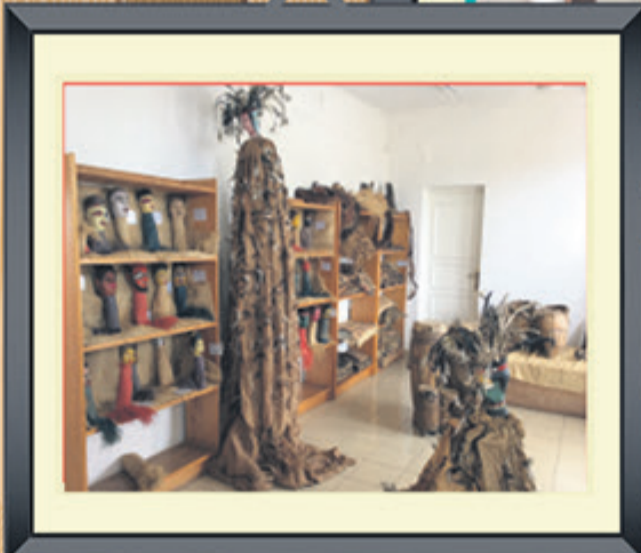
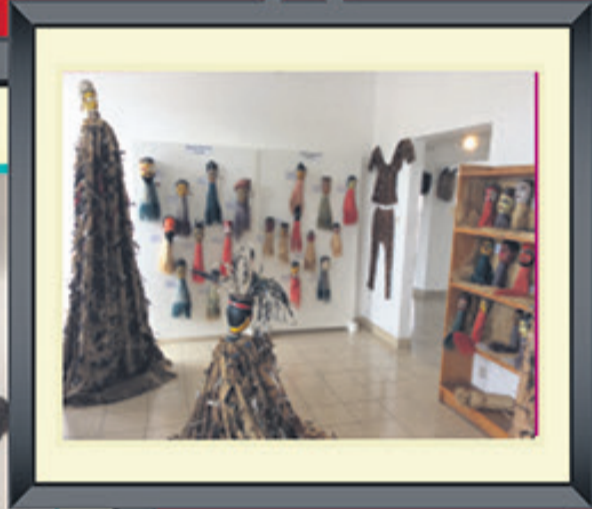
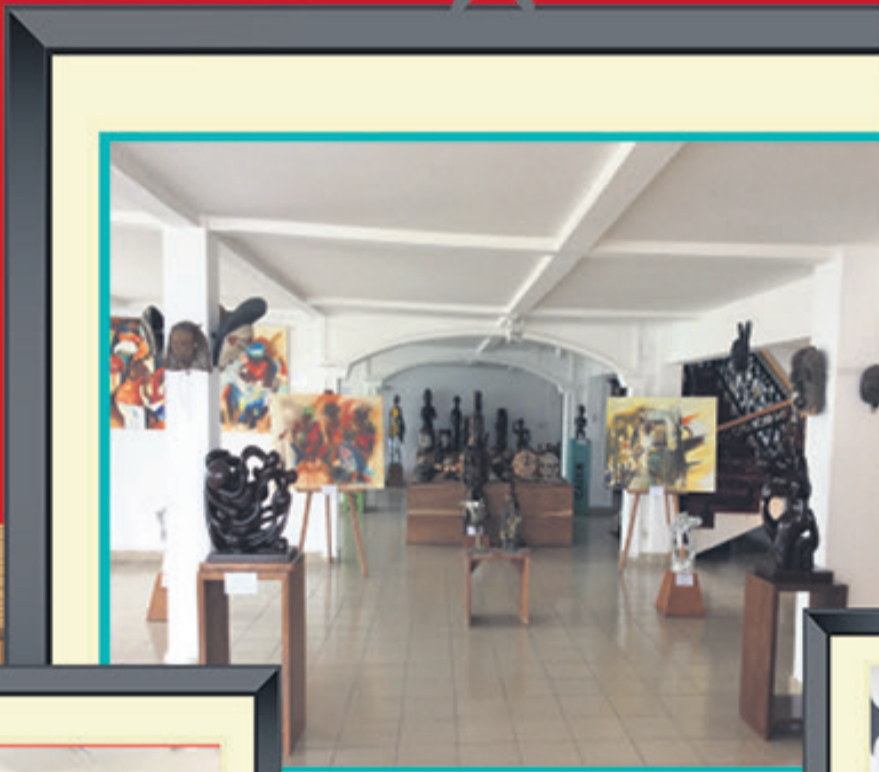
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

HANDBALL

La ligue de Brazzaville prépare les grandes échéances de la saison

La ligue départementale de handball de Brazzaville organisera, du 3 au 17 février, un tournoi dit de mise en jambe pour préparer les athlètes et autres acteurs à affronter les plus grandes compétitions de la saison, à savoir les championnats départementaux et nationaux.

Plus d'une vingtaine d'équipes dans les catégories des juniors (messieurs et dames) puis séniors (messieurs et dames) vont s'opposer dans le cadre de la compétition. Plus de trente-cinq matches seront joués durant ce tournoi qui lancera officiellement les activités de la petite balle au niveau de Brazzaville.

A en croire les dirigeants de la ligue, ce tournoi de mise en jambe mettra aux prises les meilleures équipes de la capitale contre celles qui trébuchent souvent lors des grandes compéti-



tions. La première journée sera consacrée aux rencontres des juniors messieurs et dames puisque chez les garçons, Patro-

nage affrontera Asoc au moment où CFJSO défiera JSO. Juste après, les filles d'AS Otohô seront face aux championnes du

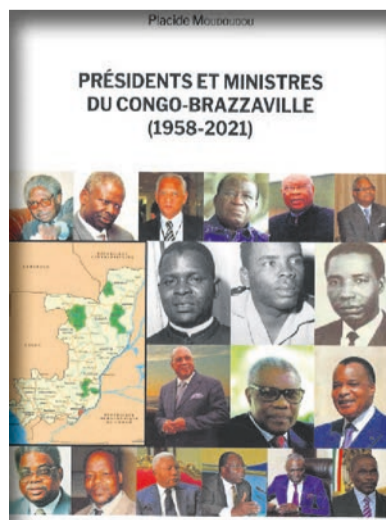
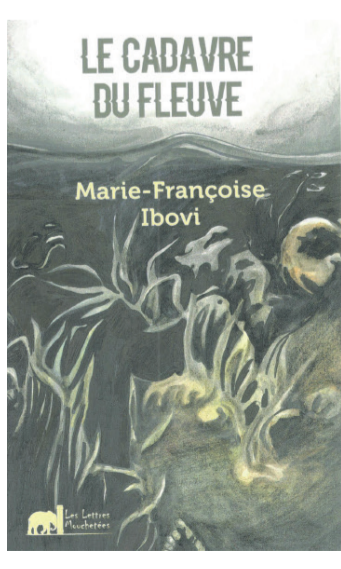
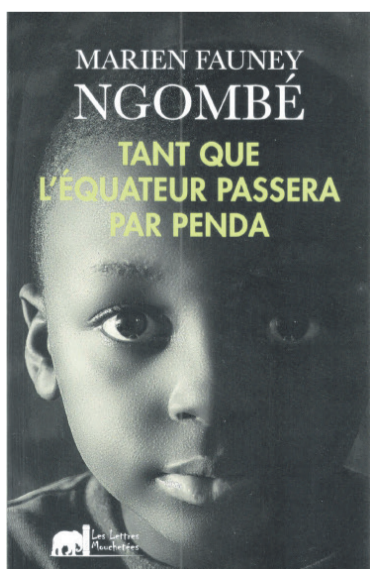
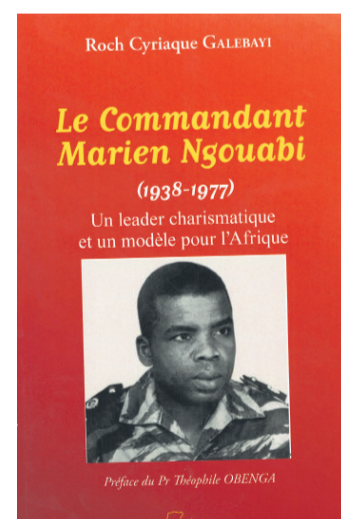
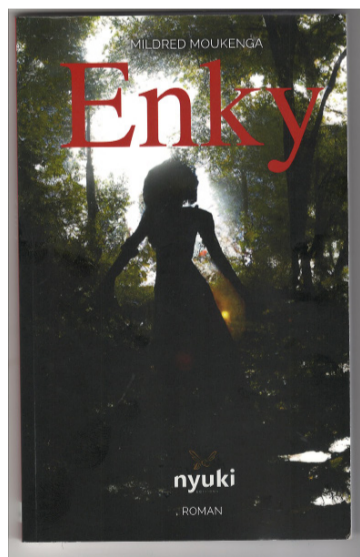
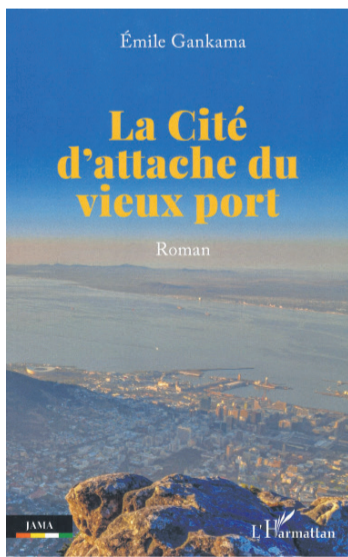
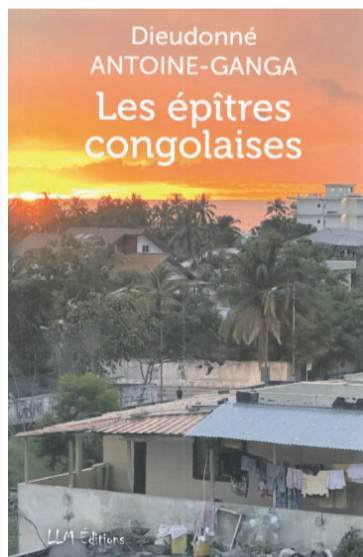
Congo (Asoc). Le dernier match de cette première journée sera disputé entre la DGSP et AS Neto. Les séniors débiteront la com-

L'équipe championne du Congo/Adiac pétition le 4 février avec le match BMC-Lion sport (séniors messieurs) et US Renaissance- HC Kali.

Rude Ngoma



EN VENTE



CAN 2023

La Côte d'Ivoire se réveille et éteint le Sénégal

Après son premier tour complètement raté, une Côte d'Ivoire dominatrice a sorti le tenant du titre sénégalais (1-1, 5 t.a.b. à 4) dès les 8^e de finale de la CAN, lundi à Yamoussoukro.

Quel incroyable scénario, lundi soir, à Yamoussoukro où les Éléphants de Côte d'Ivoire, transfigurés ont éliminé les Lions du Sénégal à l'issue d'une partie globalement dominée.

Le point final d'une semaine incroyable : humiliés par la Guinée équatoriale, ils ont vécu avec une épée de Damoclès jusqu'à la victoire du Maroc sur la Zambie, qui leur offrait un strapontin de meilleur troisième.

S'ensuivait le départ de l'impuissant Gasset, puis l'indécrot psychodrame « Hervé Renard ». Mais c'est finalement, et heureusement, Emerse Faé, adjoint de Gasset et ancien international ivoirien, finaliste de la CAN 2006, qui cornaquait le pays-hôte au moment d'affronter le tenant du titre.

Pour réanimer son équipe, Emerse Faé a effectué quelques choix forts avec les titularisations des anciens Séri, Gradel et Aurier et en envoyant Kessié sur le banc.

Malgré ces changements, le



Sur le banc au coup d'envoi, Franck Kessié a égalisé, symbole du coaching gagnant d'Emerse Faé (AFP)

Sénégal va rapidement trouver la faille par Habib Diallo (4e), d'un superbe enchaînement contrôle de la poitrine/frappe en pivot après un centre d'Ismail Jakobs.

Emmenés par un Seko Fofana des grands soirs, les Éléphants ne se sont pas effondrés et ont,

peu à peu, poser leur patte sur la rencontre.

Certes, tout ne fut pas parfait, mais la fougue ivoirienne, réconciliée avec son public, a bousculé des Sénégalais qui auraient dû se retrouver à dix dès la 9e minute et ce tackle dangereux de Mané sur Sangaré.

L'arbitre Pierre Atcho commettait une première grosse erreur ne donnant qu'un jaune à Mané. Le Gabonais réalisait ensuite le doublé, à la 55e, en oubliant de consulter la VAR pour une faute sur Idrissa Gueye. Le penalty était mérité.

Comme celui accordé, après in-

tervention de la VAR cette fois, pour une faute de Mendy sur Pépé, entré en cours de jeu, et transformé par Kessié, nouvel entrant également (88e). Le coaching gagnant de Faé, qui pourra exulter, une grosse demi-heure plus tard.

Troisième tireur sénégalais, le malheureux Moussa Niakhaté a envoyé sa tentative sur le poteau.

Pas toujours vernie dans les tirs au but, la Côte d'Ivoire s'en est cette fois bien tirée. Les destins des Éléphants et des Lions se sont croisés, le Sénégal restait sur deux séances de tirs au but gagnées, la Côte d'Ivoire sur deux perdues.

Le sélectionneur du Sénégal Aliou Cissé avait raison : c'est une autre compétition qui commence après les poules. Seule équipe à prendre neuf points sur neuf, le Sénégal a été éliminé par le 16e et dernier qualifié. Depuis le premier jour, cette CAN 2023 est passionnante. Pourvu que ça dure...

Camille Delourme avec AFP

Le Cap-Vert écarte la Mauritanie et file en quarts de finale

Le Cap-Vert, vainqueur logique de la Mauritanie 1 à 0, a assuré sa présence en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au terme d'une rencontre très disputée lundi à Abidjan.



Ryan Mendez et ses coéquipiers célèbrent son but victorieux / Franck Fife- AFP

La victoire capverdienne a été longue à se dessiner : les Requins bleus, qui avaient fait forte impression lors de la phase de groupes avec des victoires sur le Ghana (2-1) et le Mozambique (3-0) et un match nul contre l'Égypte (2-2), ont dû attendre la 88e minute pour faire la diffé-

rence.

C'est le capitaine Ryan Mendes qui a envoyé son équipe en quart de finale sur un penalty concédé bêtement par la défense mauritanienne.

En quart de finale, la deuxième de leur histoire après 2013, les Insulaires affron-

teront samedi le vainqueur du choc entre le Maroc et l'Afrique du Sud, opposés mardi.

«Nous sommes fiers de tout ce que nous avons fait jusqu'à présent», a commenté le sélectionneur, Pedro Leitão Brito, qui pense que ses hommes peuvent aller

encore plus loin dans la compétition. «Nous avons notre objectif depuis le premier jour; qui est d'aller en demi-finale. Nous n'en sommes plus qu'à une marche, et nous allons continuer à aller de l'avant, tout en restant humbles et dans le respect de nos adversaires. Mais nous y croyons», a-t-il poursuivi.

Lundi soir, ses hommes, supérieurs techniquement, ont bien dominé cette partie mais se sont montrés imprécis au moment de conclure ou ont buté sur le longiligne gardien mauritanien, Babacar Niassé, très inspiré (3e min). Ou alors quand celui-ci a été pris en défaut, c'est sa défense qui l'a suppléé à l'instar de cette frappe de Bebé qui semblait prendre le chemin des filets mais a été déviée en corner (25e min). Résistants aux nombreuses attaques adverses, les Mauritanien se sont même enhardis pour semer la panique dans la défense des Insulaires peu avant l'heure de jeu, quand Souleymanne

Anne bien décalé par Sid Amar au sortir d'un slalom déroutant dans la surface de réparation capverdienne a touché l'arête de la cage de Vozinha (59e min).

En fin de partie, le bloc défensif compact des Mourabitounes a retardé l'échéance : coup sur coup, Babacar Niassé s'est interposé en boxant la frappe de Monteiro et une tête décroisée de Ryan Mendes (78e et 79e min).

Mais à force de subir, la défense mauritanienne a finalement manqué de lucidité, Elwely remisant trop mollement de la tête vers son gardien, qui a accroché Gilson tout juste entré en jeu. Ryan Mendes a exécuté la sentence en transformant le penalty en force pour offrir un avantage logique aux Requins et une qualification pour les quarts de finale du tournoi continental.

Lors de la CAN 2013, l'aventure des Requins bleus s'était arrêtée à ce stade de la compétition, battus 2-0 par le Ghana.

Avec AFP

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue 1, 19e journée

Le Stade brestois rapporte un bon point du Parc des Princes (2-2). Titulaire dans son couloir gauche, Bradley Locko est trop court de quelques centimètres pour empêcher Kolo Muani de marquer le second but parisien (45e min). En revanche, son ouverture pour Satriano emmène l'égalisation bretonne (2-2, 80e min). Remplacé à la 81e minute.

Strasbourg prend un point à Clermont (1-1). Junior Mwangi a été remplacé à la 86e minute, Dilane Bakwa a été averti à la 90e+9.

Loris Mouyokolo est resté sur le banc lors du 3-3 entre Lorient et Le Havre.

En infériorité numérique dès la 11e minute, Monaco rapporte un point de Marseille (2-2). Sous les yeux de Chrislain Matsima, resté sur le banc.

Sans Yannis Mbemba, mais avec Enzo Mongo sur le banc, Nantes fait match nul à Reims (0-0).

Toujours pas de Warren Tchimbembé dans le groupe de Metz, défait à Nice (0-1). Toujours convalescent, Alexis Beka Beka n'était pas dans le groupe niçois.

Ligue 2, 22e journée

Laval prend les trois points à Roazhon 2-1. De retour au centre de la défense, Marvin Baudry a été solide. Pas loin d'ouvrir le score sur corner à la 13e minute et averti à la 26e.

Les Tangos sont 3es avec 39 points, à 4 longueurs d'Auxerre, le leader.

Première apparition sous le maillot grenoblois pour Nolan Mbemba, remplacé à la 76e minute lors du match nul du GF 38 à Quevilly-Rouen (1-1).

ly-Rouen (1-1).

Les Isérois sont 4e avec 37 points. Première titularisation et premier but pour Christopher Ibayi qui offre la victoire à Ajaccio sur le terrain de Concarneau. A la 41e minute, servi par Jacob, il remporte son duel face à Salles. Son premier but, à 28 ans, en Ligue 2.

Josué Escartin est resté sur le banc corse, tandis que Bevic Moussiti Oko, blessé, manquait à l'appel chez les Thoniens.

LACA est 7e avec 33 points, les Bretons sont 14es avec 25 points.

Ni but ni vainqueur entre Annecy et Pau. Kévin Mouanga, écarté des terrains depuis le 11 novembre, n'a pas encore fait son retour dans le groupe haut-savoyard.

Remplaçant, Mons Bassouamina est entré à la 61e dans les rangs palois.

Annecy est 17e et premier relégable avec 20 points, derrière les Pyrénéens, 9es avec 32 points.

Dunkerque va prendre les 3 points chez le Paris FC (1-2). Sans Alain Ipiélé, qui semble durablement écarté du groupe nordiste. L'USDL est 18e avec 20 points.

Sans Yvan Ikia Dimi, non retenu, Amiens s'impose 1-0 à Saint-Etienne.

Les Picards sont 5es avec 34 points.

Chypre, 21e journée, 1re division

L'AE Zakakiou prend un point chez l'Apollon Limassol (0-0). Valdy Matongo a été remplacé à la 83e minute. Exaucé Nzaou n'était pas dans le groupe.

Ecosse, 23e journée, 1re division Première titularisation pour Loick Ayina sous le maillot de Ross

County, qui s'incline 0-1 chez le Celtic.

Livingston s'incline à domicile face à Dundee (1-4), sans Dylan Bahamboula, non convoqué.

Grèce, 20e journée, 1re division Thievy Bifouma, titulaire, et Kifisia sont battus sur leur pelouse par l'Aris Salonique (0-1). Le promu est lanterne rouge avec 12 points.

Israël, 8e de finale de la Coupe de l'Etat L'Hapoel Tel Aviv est éliminé chez l'Hapoel Jérusalem (0-2). Bryan Passi a été remplacé à la 106e minute, tandis que Mavis Tchibota a joué toute la rencontre.

Qualification de l'Hapoel Haifa à Ashdod (1-1, 5-3 aux tirs au but). Remplaçant, Fernand Mayembo est entré à la 53e minute.

Italie, 22e journée, 1re division Cagliari et Antoine Makoumbou, titulaire, sont défaits à la maison par le Torino (1-2).

Jordi Mboula n'est pas entré en jeu lors du match nul du Hellas Vérone face à Frosinone (1-1).

Warren Bondo est entré à la 46e minute lors du succès de Monza sur Sassuolo (1-0).

Italie, 22e journée, 2e division Parme s'effondre à Modène (0-3), sans Gabriel Charpentier, absent du groupe.

Pays-Bas, 19e journée, 1re division Sans Brayann Pereira, blessé, le NEC Nimègue prend un point à Go Ahead Eagles (2-2). Le NEC est 7e avec 26 points.

Portugal, 19e journée, 1re division Boavista est giflé à domicile par Portimonense (1-4). Titulaire, Gaius Makouta a réduit l'écart du score, à 0-3, à la 68e minute, en marquant de la tête au premier poteau sur corner.



Bradley Locko et les Brestois célèbrent leur second but au Parc des Princes/AFP

Son premier but de la saison, en vain : les Portuans sont englués à la 10e place avec seulement quatre longueurs d'avance sur la zone rouge.

Roumanie, 23e journée, 1re division

Hermannstadt bat Botosani (2-0), sans Kablan Ngoma, absent face à son ancienne équipe et pas encore aligné avec son nouveau club depuis son transfert, le 4 janvier.

Suisse, 20e journée, 1re division Le Servette bat Yverdon 1-0, avec Bradley Mazikou titulaire.

Malgré l'entrée en jeu de Sylvester Garvroula à la 70e minute, les Young Boys de Berne perdent à Bâle (0-1).

En supériorité numérique dès la 7e, Lausanne et Morgan Poaty, remplacé à la 80e minute, s'inclinent à Lucerne (1-2).

Suisse, 19e journée, 2e division Match nul de Bellinzona face à Thonon (0-0). Titulaire, Trésor Samba a été remplacé à la 83e minute. L'attaquant de 21 ans a marqué deux buts en onze matches cette saison.

Turquie, 23e journée, 1re division Hatayspor prend les trois points à Demirspor (1-0), avec Chandrel Massanga titulaire.

Turquie, 20e journée, 2e division Genclerbirligi s'incline à Bodrum (0-1), avec Francis Nzaba titulaire en défense centrale.

Simon Nsana était aligné au coup d'envoi du match nul de Sakaryaspor à Umraniyespor (1-1).

Albanie, 21e journée, 1re division

Sans Archange Bintsouka, blessé,

le Partizani Tirana ne prend qu'un point chez le Vllaznia Shkodër (1-1). Le champion en titre est second à 7 points d'Egnatia.

Allemagne, 19e journée, 1re division

Titulaire, Niels Nkounkou s'est distingué lors du succès de Francfort face à Mayence (1-0). Averti à la 34e minute, il est ensuite l'auteur d'un sauvetage défensif à la 42e, à 0-0, et d'une belle frappe au ras du poteau à la 63e minute avant d'être remplacé à la 90e+3 minutes.

Allemagne, 23e journée, 3e division

Sans Yann Mabella, absent du groupe depuis trois matches, Mannheim s'impose 4-1 à Hallescher.

Angleterre, 30e journée, 3e division

Titulaire, William Hondermarck a été remplacé à la 76e minute lors du revers de Northampton Town face à Shrewsbury Town (0-2).

Belgique, 22e journée, 1re division Le Cercle de Bruges partage les points avec le Standard de Liège (1-1), sans Senna Miangué, resté sur le banc.

Arrivé dans la semaine, Christ Makosso n'était pas dans le groupe du RWDM, en déplacement à Malines.

Belgique, 19e journée, 2e division Le RFC Liège chute à domicile face à Zulte-Waregem (0-2). Remplaçant, Yannick Loemba est entré à la 64e minute et a été averti à la 89e.

Belgique, 20e journée, 3e division Sans Christ-Vianney Goteni, Virton bat Dessel (2-1).

Sans Ismaël Kanda, l'Olympic Charleroi est défait à Tienen.

Camille Delourme



: Premier but de la saison pour Gaius Makouta/boavistafc.pt

ITALIE-AFRIQUE

Giorgia Meloni promet 5,5 milliards d'euros pour le développement

Vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement africains ont pris part, du 29 au 30 janvier, à Rome au sommet organisé par la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, pour présenter son plan destiné à prévenir l'émigration et à faire de l'Italie un partenaire énergétique privilégié du continent.

A l'issue du sommet, la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, a dévoilé le grand plan de développement de l'Italie pour l'Afrique, visant à endiguer le nombre de migrants, à diversifier les sources d'énergie et à forger une nouvelle relation entre l'Europe et l'Afrique. Le plan italien, d'une dotation initiale de 5,5 milliards d'euros (5,95 milliards de dollars), compléterait les initiatives déjà en cours axées sur l'adaptation au climat et le développement des énergies propres en Afrique. Il comprend des projets pilotes dans des domaines tels que l'éducation, les soins de santé, l'eau, l'assainissement, l'agriculture et les infrastructures énergétiques. Le plan du gouvernement, nommé Enrico Mattei, fondateur de la société pétrolière et gazière publique Eni, vise à élargir la coopération avec l'Afrique au-delà



Giorgia Meloni (au centre)

de l'énergie et constitue une nouvelle philosophie et méthode, a déclaré Meloni. En effet, le plan Mattei porte notamment sur des interventions visant à promouvoir la formation des enseignants, le lancement de nouveaux cours professionnels et de formations adaptés aux be-

soins du marché. Au sujet de l'agriculture, les interventions visent à réduire les taux de malnutrition, à promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement alimentaire et à soutenir le développement des biocarburants. S'agissant de la santé et l'autre

axe du plan Mattei, l'objectif est d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services primaire, maternel et infantile. Le plan Mattei accorde aussi une place de choix à l'énergie.

Le dernier axe, dont la République du Congo est particulièrement concernée, se

rapporte au secteur de l'eau, à travers la construction des puits et d'un réseau de distribution d'eau, à des fins agricoles, alimenté exclusivement par des énergies renouvelables. D'autres projets liés au cinq axes sont prévus au Mozambique, en Algérie, au Maroc, en Egypte, en Tunisie et en Côte d'Ivoire.

Le programme dévoilé par Giorgia Meloni est ambitieux puisqu'il s'agit, selon elle, d'écrire « une nouvelle page » dans les relations avec l'Afrique, avec une approche « non prédatrice » et pleine de « compassion ». La présidente du conseil des ministres italien a longuement insisté sur le « potentiel » du continent : potentiel humain, potentiel agricole, mais aussi énergétique. Des ressources dont l'Italie compte bien profiter. L'idée est de lier le futur du pays à celui du continent.

Yvette Reine Nzaba

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU N'GUESSO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, CHEF DE L'ETAT, LORS DU SOMMET ITALIE – AFRIQUE

Madame la Présidente du Conseil !

Monsieur le Président de la République des Comores, Président en exercice de l'Union Africaine, Cher Frère !

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement !

Mesdames, Messieurs !

Je voudrais, moi aussi, adresser mes sincères remerciements au Peuple et au Gouvernement italiens, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, à moi-même ainsi qu'à ma délégation.

Le « Plan MATTEI pour l'Afrique » offre, en réalité, une opportunité historique de densifier dans tous les azimuts les liens de coopération entre l'Afrique et l'Italie.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement !

Mesdames, Messieurs !

Havre de paix, la République du Congo est un pays en pleine mutation dans tous les domaines. Un pays ouvert à tous ceux qui souhaitent y investir. L'environnement macroéconomique, juridique et social est favorable aux investissements. Les opportunités d'affaires sont nombreuses et variées.

De vastes étendues de terres arables sont disponibles pour des investissements dans le secteur de l'agriculture. Le sous-sol de notre pays, riche notamment en pétrole, en gaz, en fer et autres mines solides, offre la possibilité d'un partenariat diversifié.

Mesdames, Messieurs !

L'eau, c'est la vie et nous le savons tous. Mais, peut-être, l'eau est-elle sur cette terre où nous sommes la première de toutes les énergies.

Dans ce domaine, d'aucuns considèrent, à juste raison, la Répu-

blique du Congo comme un pays béni par la Providence.

Notre pays possède un important réseau hydrographique dont les ressources sont estimées à 842 milliards de mètres cubes.

La capacité des sites hydroélectriques, déjà identifiés pour la production de l'énergie électrique, est estimée à 24.000 Mégawatts.

Cette abondante eau douce, disponible toute l'année, permet en même temps l'irrigation de l'agriculture.

Par ailleurs, la République du Congo dispose d'une façade maritime, avec un port en eau profonde dans la ville de Pointe-Noire, ce qui confirme sa vocation de pays de transit, ouvert sur les pays voisins et le reste du monde.

Au regard de ce qui précède, la démarche préconisée par l'Italie ne peut que susciter l'engagement des pays africains, dans une convergence d'approches et de réponses adéquates face aux menaces multiples et multiformes qui fusent de toutes parts.

Dans ce monde complexe qui se dessine et prend forme devant nous tous, l'Afrique a opté pour la promotion des partenariats mutuellement avantageux, leviers d'une solidarité internationale agissante

Le présent sommet, qui augure d'une dynamique nouvelle dans les relations entre l'Afrique et l'Italie, constitue à nos yeux un véritable test pour nos deux continents, si proches l'un de l'autre, dans leur capacité à forger une relation « gagnant-gagnant ».

Par conséquent, J'en appelle à un engagement conséquent des entreprises italiennes à s'inscrire dans des partenariats mutuellement avantageux et à investir, de manière significative sur le Continent d'avenir qu'est l'Afrique.

Je vous remercie.